

A la découverte du lac Ouroufal dans l'Akfadou

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5288 - Lundi 1^{er} février 2021 - Prix : 10 DA

Lutte contre le Covid-19 à Béjaïa
**Arrivée imminente
d'un premier quota
du vaccin Sputnik V**

La prise en charge des cancéreux fait toujours défaut

Appel à la réactivation du Fonds de lutte contre le cancer

Bientôt un nouvel Exécutif pour la Libye

Par Mohamed Habili

La mission onusienne pour la Libye (Manul) a rendu publique samedi 30 janvier la liste de 45 candidats dont trois femmes seulement, d'une part au conseil présidentiel, qui sera composé de trois membres, d'un président et deux vice-présidents, de l'autre au poste de chef du gouvernement assisté de deux adjoints. La liste publiée est en fait double, puisqu'elle comporte 21 candidats à la fonction de chef du gouvernement et 24 autres à celui de membre du conseil présidentiel. L'élection se tiendra au sein du Forum du dialogue libyen, composé de 75 membres et faisant fonction de Parlement transitoire, lors d'une réunion qui débute demain à Genève et qui devrait avoir achevé ses travaux cinq jours plus tard. La réunion sera en principe présidée par l'émissaire de l'ONU par intérim, l'Américaine Stephanie Williams, qui ne cèdera sa place à Jan Kubis le nouvel émissaire en titre qu'à la fin du mois de février. On relèvera parmi les candidats au poste de Premier ministre l'actuel ministre de l'Intérieur dans le gouvernement d'union nationale basé à Tripoli Fathi Bachagha, et de l'homme d'affaires et vice-président du Conseil présidentiel Ahmed Meitig. Les deux hommes sont de Misrata dont les milices règnent sur Tripoli. Dans la liste des candidats au Conseil présidentiel figurent Aguila Salah, le président du Parlement libyen installé à Tobrouk, et l'ambassadeur de Libye en Jordanie Mohamed al-Barghathi.

Suite en page 3

Djerad, Fourar et Bekkat sur le terrain de la sensibilisation

Vaccin : montée au créneau des responsables pour rassurer et convaincre



Ph/D. R.

La campagne de vaccination contre le coronavirus a débuté hier à Alger, après celle entamée symboliquement à Blida, premier foyer de la pandémie. Elle s'est caractérisée par la prise de vaccin du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, publiquement à la polyclinique «Les Sources», pour sensibiliser et faire accepter la vaccination à la population. Page 2

Plusieurs activités organisées ce week-end

Les partis politiques en timide retour

Organisation nationale des moudjahidine

Le rapport de Stora a occulté les crimes coloniaux

Djerad, Fourar et Bekkat sur le terrain de la sensibilisation

Vaccin : montée au créneau des responsables pour rassurer et convaincre

■ La campagne de vaccination contre le coronavirus a débuté hier à Alger, après celle entamée symboliquement à Blida, premier foyer de la pandémie. Elle s'est caractérisée par la prise de vaccin du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, publiquement à la polyclinique «Les Sources», pour sensibiliser et faire accepter la vaccination à la population.

Par Louisa Ait Ramdane

Se voulant rassurant, Djerad a indiqué que la quantité des doses du vaccin contre le Covid-19 que l'Algérie compte importer sera «suffisante». Exhortant les citoyens à se mobiliser et s'intégrer dans la campagne de vaccination afin d'assurer leur propre protection contre le virus, il a affirmé que l'opération de vaccination s'étalera sur toute l'année 2021. «La quantité du vaccin sera suffisante tout au long de cette année. Cette opération ne va pas se dérouler en un ou deux jours, mais va s'étaler sur toute l'année en cours», a-t-il indiqué, soulignant que «nous avons nos traditions dans ces campagnes de vaccination, il faut que ça soit une opération ordinaire». «L'opération de vaccination contre le Covid-19 devrait continuer d'une façon organisée si on veut éloigner rapidement cette pandémie de notre pays», a indiqué, pour sa part, le Docteur Mohamed Berkani Bekkat, membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus. Le plus important reste à faire, selon lui, puisqu'il faut distribuer les doses de vaccin d'une façon équitable aux quatre coins du pays pour acquérir cette immunité collective. «Il faudrait concentrer ses efforts sur des endroits où il y a une haute contagiosité du virus pour essayer de couper la contamination ambiante», a-t-il expliqué. La mise à disposition progressive des vaccins, tous azimuts, impose l'établissement de priorités parmi les catégories à vacciner, notamment les per-

sonnes âgées, le personnel médical et les malades chroniques, a-t-il ajouté. Comment faire pour toucher cette dernière tranche des personnes ciblées, à savoir les malades chroniques, l'invité de la rédaction de la Chaîne 3 a indiqué que la sécurité sociale pourrait aisément donner un coup de main et coopérer avec les services de santé. Il a fait savoir que la sécurité sociale, qui rembourse de façon totale ces personnes, a un fichier qui peut être utilisé dans cette campagne de vaccination. «Avec cette manière d'agir, on pourrait établir des convocations pour organiser les rendez-vous et toucher, ainsi directement les malades», a-t-il ajouté. De son côté, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus, D' Djamel Fourar, qui supervisait le coup d'envoi de la campagne de vaccination anti-Covid dans la wilaya d'Alger, a répondu à ceux qui doutent encore de l'efficacité du vaccin russe Sputnik V, choisi par l'Algérie.

Faisant remarquer que le vaccin contre le coronavirus sera distribué dans les wilayas les plus touchées par la pandémie et sera ensuite distribué dans les autres wilayas, Fourar a rassuré que «c'est un vaccin sûr et il n'y a pas d'effets secondaires». Il a, dans ce sens, relevé que tous les «vaccins sont critiqués», assurant encore une fois qu'aucune complication n'avait été enregistrée chez ceux qui ont été vaccinés au Sputnik V, à ce jour. Le même responsable a rappelé que l'Algérie n'est pas le seul pays à avoir opté pour le vaccin russe, mais «également bon nombre de



Ph/D. R.

pays européens».

Cependant, malgré la réception du vaccin, il appelle à la vigilance. «Nous devons rester vigilants en ces temps où la pandémie se propage fortement dans les pays proches de nous», a indiqué Fourar qui a insisté sur le respect des mesures préventives contre le Covid-19, notamment le port du masque qui reste de vigueur même après la vaccination. «Il y aura un suivi de toutes les personnes vaccinées qui doivent attendre 21 jours avant de recevoir la deuxième dose du vaccin», a précisé le même responsable. Il a rappelé que «la campagne de vaccination n'est pas limitée dans le temps et la vaccination n'est pas obligatoire», soulignant que cela fait une année que nous souffrons de cette pandémie et le vaccin reste la seule solution que nous ayons. «La stratégie que nous avons adoptée est une stratégie modulable et flexible

et nous pouvons l'améliorer au fur et à mesure», a-t-il ajouté. «Nous avons mis tous les moyens logistiques à la disposition des wilayas pour conserver le vaccin dans de très bonnes conditions», a expliqué le même responsable. En prévision du lancement de cette campagne de vaccination qui sera supervisée par l'Institut Pasteur, le ministère de la Santé a mis en place tous les moyens

matériels et organisationnels à travers notamment la formation des staffs qui seront chargés de cette campagne à travers le territoire national. Ainsi, près de 8 000 centres de vaccination au niveau des hôpitaux, des polycliniques et des établissements de santé de proximité, ayant une expérience en la matière, ont été mobilisés pour la campagne de vaccination contre le Covid-19. L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 3 décès et 217 nouveaux cas

L'ALGÉRIE a enregistré 3 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de moins qu'hier (4), portant à 2 891 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse, avec 217 cas, soit 18 cas de moins par rapport au bilan d'hier (235), pour atteindre, au total, 107 339 cas confirmés.

R. N.

Mois de ramadhan

Onilev : «Les produits agricoles seront disponibles et à des prix abordables»

«Il y a une offre abondante des fruits et légumes. Les produits agricoles seront disponibles et à des prix abordables durant le mois de ramadhan qui approche à grands pas, ce qui nous permettra d'assurer l'approvisionnement du marché durant le mois sacré et d'éviter des pénuries», a indiqué le directeur général de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev).

Dans une déclaration à la presse diffusée sur la page officielle du ministère de tutelle, le directeur général de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev), Mohamed Kharroubi, a indiqué que «le mois de ramadhan connaît une forte demande sur les légumes, les fruits et les viandes, d'où la nécessité d'arrêter un programme spécial pour assurer ces produits». Quant à leur disponibilité pour le mois sacré, Kharroubi a assuré que «les produits agricoles vont être disponibles, vu qu'il y a une abondance de fruits et légumes qui nous permet d'assurer l'approvisionnement du marché tout au long de l'année et

de nous éviter des pénuries durant le mois sacré». Quant aux prix de ces produits, le DG a tenu à rassurer les consommateurs, assurant que les prix sont «raisonnables» au niveau des marchés et les produits sont disponibles grâce aux efforts consentis par les agriculteurs en dépit de la conjoncture sanitaire que traverse le pays, ajoutant qu'ils continuent de travailler avec la même cadence pour mettre leurs produits sur le marché au prochain ramadhan. L'Onilev œuvre à l'élaboration d'un programme pour la régulation du stock de pomme de terre en prévision du mois sacré, permettant ainsi d'approvisionner régulièrement le marché en importantes quantités de ce légume, en sus des pommes de terre provenant de Mostaganem et d'autres wilayas qui seront disponibles sur le marché durant la période de soudure (mars-avril), a rassuré le responsable. Dans ce sillage, Kharroubi a fait état du déstockage d'importantes quantités d'ail pour approvisionner le marché de fin janvier à fin mars prochain avec des prix «abordables» pour le consommateur algérien. L'Onilev s'at-

telle également à la mise en œuvre d'un programme en collaboration avec l'Office national des aliments de bétail (Onab) pour approvisionner les marchés de proximité en viandes blanches (poulet) durant le mois sacré. Répondant à une question sur les répercussions du confinement, Kharroubi a mis en avant les avantages octroyés par le gouvernement, notamment les autorisations de circulation facilitant ainsi la production et la commercialisation des produits agricoles au niveau des exploitations agricoles ou les marchés de vente en gros sans entrave aucune. Pour rappel, en préparation du mois de ramadhan et afin d'éviter les désagréments liés à la disponibilité des denrées alimentaires et à la hausse des prix qui précède cette période sacrée, le ministère du Commerce a annoncé que l'importation des viandes congelées sera interdite. C'est, du moins, ce qu'a déclaré le directeur de l'organisation des marchés et des activités commerciales au ministère du Commerce, Ahmed Mokrani, estimant que «c'est une mesure qui vient en application de la décision du

président de la République. L'interdiction d'importation des viandes congelées vient confirmer la disponibilité de cette denrée, en qualité et en quantité en Algérie, pour répondre aux besoins nationaux». Une mesure qui confirme également la mise en œuvre de nouveaux mécanismes de gestion des périodes de fêtes, qui semble prendre ses marques dans la prévision, du fait que ces mesures interviennent à presque 70 jours du début du mois sacré. Une logistique qui s'installe progressivement, tenant compte de la situation réelle sur le terrain, où le principe de péréquation est largement mis en avant pour éviter les déséquilibres entre les régions du pays durant cette période. À ce titre, Mokrani précise qu'«un programme spécifique sera mis en place pour assurer l'approvisionnement des wilayas de l'intérieur du pays par les wilayas du Sud. Il comportera la création de 8 filiales de distribution de viandes rouges, blanches et poissons. Les prix seront abordables du fait que les quantités sont importantes». Thininine Khouchi

La prise en charge des cancéreux fait toujours défaut

Appel à la réactivation du Fonds de lutte contre le cancer

■ Ces dernières années, le nombre de personnes atteintes d'un cancer a fortement progressé et les chiffres sont en constante augmentation. En Algérie, son incidence progresse régulièrement et on enregistre plus de 45 000 nouveaux cas chaque année, a fait savoir, hier, le P^r Messaoud Zitouni.

Par Meriem Benchaouia

Selon lui, cette maladie prend de l'ampleur d'année en année en raison de divers facteurs environnementaux, du vieillissement de la population et du changement du mode de vie. En dépit de la création de plusieurs centres anti-cancer et l'importation massive de médicaments, l'Algérie accuse toujours du retard dans la prise en charge des cancéreux, par manque d'infrastructures et d'équipements. Avec ces prévisions alarmantes, il est urgent de trouver des solutions pour améliorer la situation des malades, notamment en ce qui concerne le remboursement des traitements anti-cancer qui coûtent très cher. A cet effet, le P^r Zitouni, chargé du suivi et de l'évaluation du Plan national de lutte contre le cancer 2015/2019, a appelé à la «réactivation» du Fonds national de lutte contre le cancer, une maladie qui prend de l'ampleur d'année en année. A la veille de la célébration de la Journée mondiale contre le cancer (4 février), le P^r Zitouni a estimé que «l'exclusion du Fonds national de lutte contre le cancer du budget 2021 est une grave erreur». A la lecture de la loi de finances 2021, on relève que plusieurs comptes sociaux, dont le Fonds de lutte contre le cancer, ont été clôturés. En effet, l'article

167 de ladite loi dispose que «les comptes d'affectation spéciale (...) sont clôturés. Toutefois, ces comptes continueront à fonctionner jusqu'à la mise en place de la procédure de budgétisation appropriée qui devra aboutir, au plus tard, le 31 décembre 2021. Date à laquelle ces comptes seront définitivement clôturés et leur solde versé au compte de résultats du Trésor à l'exception de ceux des six comptes d'affectation spéciale». Le Fonds de lutte contre le cancer figure sur une longue liste de comptes clôturés. A ce sujet, le directeur général des structures sanitaires au ministère de la Santé, P^r Lyes Rahal, a affirmé que «le ministère s'attelle à prendre des mesures juridiques pour que le Fonds (de lutte contre le cancer) reste ouvert, et ce, avant décembre 2021». Le ministère des Finances avait auparavant pris la décision de fermer le Fonds pour les urgences et le ministère de la Santé avait veillé, par la suite, à le récupérer vu la conjoncture exceptionnelle marquée par la propagation du Covid-19.

Lancement de la plateforme numérique de prise de rendez-vous pour la radiothérapie

La sous-directrice des services de santé au ministère de la

P^r Messaoud Zitouni

Santé, D^r Lamia Yacef, a fait état du lancement «effectif» en février, de la plateforme numérique pour la prise de rendez-vous de radiothérapie au profit des cancéreux, partout sur le territoire national. La responsable a affirmé que «la mise en service de la plateforme numérique relative à l'organisation et à la prise de rendez-vous pour les séances de radiothérapie bénéficiera équitablement à tous les cancéreux, partout dans le pays». Ces dernières années, les Centres anti-cancer (CAC) au nord du pays, où est notée une densité de population, s'avèrent incapables de prendre en char-

ge tous les patients en matière de prise de rendez-vous, d'où le recours de la tutelle à la mise en place de cette plateforme pour l'organisation et la répartition des rendez-vous entre les différents centres de soins, le but étant de rapprocher les cancéreux de leur lieu de résidence. De surcroît, l'organisation des rendez-vous pour les séances de radiothérapie constitue, selon les experts, parmi les dysfonctionnements relevés dans le Plan national de lutte anti-cancer 2015/2019, voire un des points faibles dans la prise en charge des cancéreux sur le plan national. **M. B.**

Lutte contre le Covid-19 à Béjaïa

Arrivée imminente d'un premier quota du vaccin Sputnik V

Un quota du vaccin russe anti-Covid-19 «Sputnik V» devait être acheminé hier à Béjaïa. Une équipe spécialisée du secteur de la Santé de wilaya a été dépêchée à Alger afin de ramener les premières quantités. Selon le directeur de la santé de la wilaya de Béjaïa, Dris Khoudja El-Hadj, qui s'exprimait hier sur Radio Soummam, «la campagne de vaccination contre le coronavirus devrait débuter dès aujourd'hui ou au plus tard demain». La vaccination concerne, selon lui, «dans une première phase, les employés du secteur de la

Santé et les personnes âgées multi-malades». Il a déclaré qu'une rencontre a été organisée hier avec les responsables des structures de la wilaya afin de faire le point de la situation, dresser le bilan 2020 et procéder au réajustement du programme 2021, notamment le volet lié à la prise en charge des malades dont les opérations ont été suspendues durant le confinement qui a connu une hausse de la propagation de la pandémie de coronavirus. Le même responsable a affirmé que «le nombre de cas de Covid-19 a

sensiblement baissé dans la wilaya de Béjaïa, contrairement aux mois de novembre et décembre derniers». Cependant, a-t-il dit, «il ne faut pas crier victoire, car il y a toujours une moyenne de 30 malades dans les hôpitaux de la wilaya et des décès ces derniers jours». Il a, en outre, recommandé «le respect strict des mesures barrières afin de maintenir la courbe descendante de la pandémie». Notons que cette campagne de vaccination intervient simultanément avec la levée du confinement partiel à

domicile pour la wilaya de Béjaïa dont les hôpitaux (Amizour, Kherrata, Sidi-Aich et Akbou) «ne comptent plus que quelques malades», selon les récentes déclarations de leurs responsables sur la radio locale. Des commerçants, tels que les restaurateurs, les gérants de cafés et fast-foods, s'interrogeaient hier sur l'éventuelle ouverture de leurs commerces pour recevoir les clients comme avant la crise sanitaire ou si leurs activités sont toujours limitées à la vente de produits à emporter. **Hocine Cherfa**

Plusieurs activités organisées ce week-end

Les partis politiques en timide retour

Après avoir déserté le terrain, des partis politiques commencent à se faire entendre à travers des activités internes. L'avant-projet de loi électorale était le principal sujet abordé.

S'exprimant lors d'une conférence de presse animée au terme de la sixième session du Conseil consultatif de son parti, Abderrezak Mokri a indiqué à Alger que le nouveau mode électoral «ouvre la porte à la

participation et la concurrence loyale» entre les formations politiques ainsi que les listes des indépendants lors des prochaines échéances électorales. Le parti islamiste a insisté «sur l'existence d'une véritable volonté politique pour la lutte contre la fraude afin de garantir la régularité des élections».

De son côté, le secrétaire général du RND, Tayeb Zitouni, a annoncé la création d'un Observatoire national d'analyse

et de prospective, qui se veut une force de proposition en matière économique, sociale, éducative et scientifique sur la base de principes scientifiques, académiques et objectifs.

Moussa Touati, président du Front national algérien (FNA), lors d'une rencontre avec les cadres de son parti, a indiqué à Biskra que sa formation politique «œuvre à édifier un Etat de justice et de droit auquel aspiraient les chouhada et

moudjahiddine». «La voix du peuple doit être écoutée dans la prochaine étape», a-t-il considéré, précisant que le FNA «appelle à remédier aux lacunes pour édifier un Etat pour tous». Par ailleurs, le secrétaire général du parti Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a estimé que la mouture de l'avant-projet de loi électorale contenait des modifications «fondamentales importantes», à

LA QUESTION DU JOUR

Bientôt un nouvel Exécutif pour la Libye

Suite de la page une

Qu'ils appartiennent au camp de Tobrouk ou à celui de Tripoli, les 45 candidats se sont tous engagés à respecter la feuille de route onusienne devant déboucher sur des élections générales le 24 décembre prochain. Il y a encore peu et comme en prévision des élections de l'Exécutif transitoire libyen début février, la nouvelle administration américaine, par la bouche de son représentant au Conseil de sécurité, a demandé à la Turquie, mais aussi à la Russie et aux Emirats arabes unis, de retirer immédiatement de Libye leurs militaires et mercenaires. La même demande, et en des termes comparables pour ce qui est de la fermeté, a été formulée quelques jours plus tôt à la fois par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et par Stephanie Williams, sa représentante par intérim en Libye. A cette exhortation réitérée ces derniers temps la Russie a répondu qu'aucun de ses soldats réguliers n'est présent sur le territoire libyen, et que s'il y trouve des mercenaires de nationalité russe, ce n'est pas elle qu'il faut demander de les retirer mais à la partie quelle qu'elle soit qui les emploie. Pour sa part la Turquie, l'autre pays pressé par l'ONU et par l'administration Biden de respecter la souveraineté libyenne en rappelant ses troupes, fait valoir que sa présence militaire procède d'un accord conclu en bonne et due forme avec le gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale, le GNA de Fayaz al-Serraj. Un argument qu'elle aura du mal à soutenir lorsque le GNA se sera effacé devant l'Exécutif transitoire, dont l'élection est imminente. On ne connaît en revanche aucune déclaration sur ce sujet en provenance des Emirats, laquelle indiquerait en même temps quelle serait son attitude dans le futur. On ne connaît pas non plus celles de leurs alliés dans la crise libyenne que sont notamment l'Egypte, la Jordanie et l'Arabie saoudite. Enfin, il faut noter que jusqu'à présent nul signe n'a été observé d'un quelconque retrait des forces étrangères en Libye, qu'on estime à 20 000 hommes. **M. H.**

leur tête «le changement du mode électoral». Le président du parti El-Karama par intérim, Mohamed Daoui, quant à lui, a indiqué que sa formation politique participait à l'enrichissement de l'avant-projet de révision de la loi organique relative au régime électoral, en vue de consacrer les principes de démocratie et de transparence et de lutter contre le désintérêt des citoyens pour les élections. **Aomar Fekrache**

Organisation nationale des moudjahidine

Le rapport de Stora a occulté les crimes coloniaux

n Le rapport de Benjamin Stora sur la colonisation et la guerre de Libération a «occulté» les crimes coloniaux et tenté de résumer le dossier de la Mémoire dans le cadre d'une célébration symbolique pour tourner la page de la reconnaissance et du pardon, a indiqué le secrétaire général par intérim de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Mohand Ouamar Benelhadj.

Par Hacine H.

Dans une vidéo diffusée sur la chaîne YouTube de l'Organisation, le moudjahid Mohand Ouamar a indiqué que le rapport remis par l'historien Benjamin Stora à l'Elysée début janvier «a montré ses limites» dans le récit des faits historiques, soulignant que le contexte d'élaboration du rapport laisse supposer que Stora a trahi ses idées et qu'on «lui a imposé le texte» pour des raisons purement politiques.

Stora, qui a évoqué dans des écrits précédents le côté obscur de l'histoire coloniale de la France, «a omis d'aborder dans son rapport les différents crimes coloniaux perpétrés par l'Etat français, de l'aveu des Français eux-mêmes», a ajouté le SG par intérim de l'ONM.

Pour M. Benelhadj, Benjamin Stora a évité d'évoquer «la genèse du problème mémoriel entre les deux pays qui remonte à 1830, lorsque Charles X a envoyé son armée en Algérie pour la coloniser, piller ses richesses et exterminer son peuple».

Soulignant que l'historien français a tenté de faire fi de cette histoire douloureuse entachée d'«enfumades, de massacres et d'épidémies ayant déci-

me des millions d'Algériens», le même responsable a indiqué que M. Stora avait réduit tous les meurtres dans «l'assassinat de Ali Boumendjel en appelant à une célébration commune de cet événement pour clore le dossier Mémoire».

Le SG par intérim de l'ONM a mis en doute, par ailleurs, la sincérité de la volonté politique du côté français, estimant que le fait d'«écarter toute possibilité d'excuses de la part de la France officielle pour ses crimes coloniaux est de nature à torpiller les tentatives de réconciliation avec la mémoire».

«Les Algériens n'attendent pas de l'Etat français une indemnisation financière pour les millions de vies, mais l'appellent à reconnaître ses crimes contre l'humanité», a-t-il déclaré.

Rappelant, dans ce cadre, les anciennes pratiques de l'Etat français s'agissant du dossier de la Mémoire, exploité à maintes reprises lors des grands rendez-vous politiques du pays, M. Mohand Ouamar a indiqué que les Français ont de tout temps traité cette question avec «des objectifs cachés», le Président Macron tentant de jouer cette carte lors de la prochaine présidentielle. Par ailleurs, le respon-



Ph.D. R.

sable a rappelé le 64^e anniversaire de la grève des huit jours (28 janvier-04 février 1957) initiée par le FLN dans les quatre coins du pays.

La réaction des forces françaises était extrêmement violente. «Une campagne d'arrestations a été lancée contre les commer-

cants tout en rouvrant les locaux par la force, en sus de l'embargo imposé sur les Algériens qui n'a pas abouti grâce à la mobilisation du peuple».

La grève des huit jours constitue une halte décisive dans le parcours de la révolution dont les leaders avaient tenté de

convaincre l'opinion publique internationale dans le cadre de la déclaration du 1^{er} novembre.

La grève a coïncidé avec la 11^e session de l'AG de l'ONU qui a inscrit la cause algérienne dans le cadre du droit des peuples à l'autodétermination.

H. H.

Logements AADL (02/2013) à Béjaïa

Les souscripteurs manifestent

Les souscripteurs AADL (02/2013) d'Ighzer Ouzarif et Sidi Boudrahem (9 920) ont investi avant-hier la rue à travers plusieurs actions de protestation pour exprimer leur colère par rapport au retard dans la réalisation des programmes AADL d'Ighzer Ouzarif et Sidi Boudrahem. Ces actions de protestation interviennent après quelques jours seulement du sit-in des souscripteurs AADL (01-2001/2002) organisé la semaine passée devant le siège de la wilaya. La marche des souscripteurs AADL (02/2013) a débuté depuis le nouveau siège de l'ADDL, sis au niveau du lieu-

dit Big Center/Edimco, en passant par la direction de l'urbanisme où un sit-in a eu lieu, pour finir devant le siège de la wilaya où un autre rassemblement a été observé par les nombreux participants. Les protestataires ont été soutenus par les souscripteurs AADL 01/2001 dont l'association a exprimé la veille sa solidarité active. Des dizaines de souscripteurs ont pris part à ces actions placées sous le slogan «8 ans ça suffit». Ils ont également arboré plusieurs pancartes et banderoles sur lesquelles étaient mentionnées leurs revendications, dont la remise des clés, le déblocage du projet, d'autres dénon-

çant «les fausses promesses» et le retard accusé dans les travaux de ce programme qui traîne depuis 8 années. Les souscripteurs ayant participé à ces actions ont surtout exprimé leur incompréhension par rapport au retard accusé dans la réalisation de ce programme, relevant «l'absence de coordination entre les différents services et un manque de volonté de lever les blocages», du moment que des entreprises sont engagées sur le terrain et n'ont pas pu commencer les travaux pour des «considérations bureaucratiques». Ils ont, à l'occasion, sollicité une rencontre avec les autorités et les

différents intervenants dans ce programme afin de comprendre les tenants et aboutissants des contraintes rencontrées sur le terrain. Certains ont exprimé leur crainte de voir «répéter» le scénario vécu par les souscripteurs AADL 01/2001 qui attendent les clés de leurs logements depuis 19 années. Des souscripteurs AADL (01/2001) étaient présents hier, en signe de solidarité et ont exigé, eux aussi, la remise des clés de leurs logements dont le site est actuellement en travaux de voirie et réseaux divers. Ils ont demandé l'accélération des travaux des VRD.

H. Cherfa

Bioénergie

Le potentiel national évalué à plus de 500 000 Tep

Le potentiel bioénergétique est évalué à plus de 500 000 Tep (Tonne équivalente pétrole), a rapporté le Commissariat aux énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (Cerefe) dans une publication récente. «Les ressources bioénergétiques nationales mobilisables peuvent être de différentes natures, notamment agricoles, urbaines et industrielles. Une étude réalisée par le Centre de recherche des énergies renouvelables (Cder) a évalué le potentiel bioénergétique à plus de 500 000 Tep», a précisé

le Commissariat.

Les ressources de bioénergie présentées dans les cartes par wilaya, concernent exclusivement l'exploitation énergétique des déchets ménagers et assimilés (DMA).

Ces déchets sont composés majoritairement de matières organiques, ainsi les estimations effectuées sont faites sur la base de la valorisation par méthanisation (ou digestion anaérobie), explique la même source.

A cela s'ajoute le potentiel des boues organiques des stations d'épuration des eaux usées

qui peuvent, poursuit le Cerefe, être exploitées à la fois à travers la récupération du biogaz et à l'état solide en tant que combustible.

L'inventaire réalisé par le Cder avec la collaboration de l'Agence nationale des déchets (AND) met en évidence l'importance et la diversité du potentiel de la bioénergie en Algérie.

«En considérant uniquement les déchets ménagers et assimilés, il est possible d'atteindre une production de l'électricité supérieure à 1 900 GWh grâce à la valorisation énergétique des

déchets», a fait savoir le Commissariat.

Soulignant que la consommation annuelle moyenne d'électricité par habitant en Algérie est d'environ 1 236 kWh, cette institution estime que «le potentiel présenté pourrait couvrir les besoins en électricité de plus d'un million et demi d'habitants».

Se basant sur les données de l'AND, le Commissariat souligne que le changement d'habitude alimentaire se traduisait par un accroissement des déchets ménagers, notant que la quanti-

té moyenne journalière de déchets générés par habitant a presque doublé entre 1980 et 2010, passant d'une moyenne de 0,63 kg/J/habitant en 1980 à 1 kg/J/habitant en 2010.

Les grandes villes, dont Alger, Oran et Sétif, concentrent d'importantes quantités de déchets valorisables en énergie.

La valorisation énergétique de déchets permet aussi la réduction du volume des déchets ultimes, réduisant ainsi les nuisances environnementales et sanitaires que génère leur stockage.

M. O.

Impôt sur le patrimoine

Un texte réglementaire pour fixer les prix de référence des biens immobiliers

■ Un projet de texte réglementaire est en cours de finalisation pour établir les tarifs de référence de la valeur vénale et réelle des biens immobiliers, en vue d'appliquer l'impôt sur la fortune et les droits d'enregistrement, a indiqué, hier, à Alger, le directeur de la législation et de réglementation fiscale au niveau de la Direction générale des impôts (DGI), Samir Chebella.

Par Sara B.

Intervenant lors de la 1^{re} édition des débats de la Confédération algérienne du patronat citoyen (Capc)

Commerce Le Royaume-Uni va demander son adhésion à l'accord de libre-échange transpacifique

LE ROYAUME-UNI va demander son adhésion à l'accord de libre-échange transpacifique – le partenariat transpacifique global et progressiste (CPTPP) –, a annoncé le ministre britannique du Commerce international dans un communiqué. La ministre au Commerce international, Liz Truss, va officiellement demander aujourd'hui l'adhésion du Royaume-Uni à ce traité de libre-échange, qui rassemble onze pays de la zone Pacifique dont l'Australie, le Canada, le Chili, le Japon, le Mexique et le Vietnam. Les négociations entre Londres et les partenaires du CPTPP devraient commencer cette année, a précisé le ministère.

Un an après le départ de Londres de l'Union européenne, « nous forçons de nouveaux partenariats qui apporteront d'énormes avantages économiques au peuple du Royaume-Uni », a réagi le Premier ministre britannique, Boris Johnson. « Postuler pour devenir le premier nouveau pays à rejoindre le CPTPP prouve notre ambition de faire des affaires dans les meilleures conditions avec nos amis et partenaires partout dans le monde et d'être un fervent champion du libre-échange mondial », a-t-il ajouté. L'adhésion au traité offrira d'« énormes occasions », a assuré de son côté Liz Truss, « cela signifiera des droits de douane plus bas pour les constructeurs automobiles et les producteurs de whisky et un meilleur accès pour nos excellents fournisseurs de services, créant des emplois de qualité et une plus grande prospérité pour les gens d'ici ». Le CPTPP a été lancé en 2019 pour supprimer les barrières commerciales entre les onze pays qui le composent, et qui représentent près de 500 millions de consommateurs dans la région Asie-Pacifique. Son objectif est aussi de contrer l'influence économique croissante de la Chine. Ce partenariat transpacifique global et progressiste (CPTPP) est la nouvelle version du pacte de libre-échange transpacifique (TPP) qui avait été abandonné par Donald Trump.

Farid Y.

sur les dispositions de la loi de finances 2021, M. Chebella a déclaré que ce projet de texte, en cours de finalisation, doit fixer des tarifs de référence pour la valeur vénale et réelle pour les biens immobiliers sur la base des prix du marché et des transactions. Précisant que ce texte réglementaire répondra à tous « les soucis » des secteurs et opérateurs concernés, le responsable de la DGI a souligné que l'élaboration de ce texte a été confiée à une commission composée de représentants de l'administration fiscale, de l'administration des domaines, des ministères de l'Habitat et de l'Intérieur et des Collectivités locales. M. Chebella a expliqué que la définition des prix de référence de la valeur vénale et réelle des biens immobiliers, qui sera établie à partir de la valeur des cessions des biens immobiliers sur le marché, devra répondre à la problématique existante en matière de fixation des tarifs des biens immeubles. Cette mesure est indispensable, a-t-il ajouté, en vue de mettre en œuvre l'impôt sur la fortune qui sera mis en application à compter de cette année en tant qu'impôt sur le patrimoine. « Nous devons disposer de cette mercuriale qui doit



PMD R.

fixer ou afficher les valeurs vénales des prix du marché et couvrir les soucis de tous les secteurs et opérateurs concernés », a-t-il fait savoir. L'autre mesure prise également dans ce sillage, est celle d'élargir la composition de la commission de

conciliation prévue par la loi de finances 2021 en intégrant la représentativité d'un expert géomètre au service des Domaines. « Il existe toute une nouvelle vision qui est en train d'être mise en place pour qu'il y ait une coordination et une harmonisation en

ce qui concerne les valeurs vénales des biens immobiliers », a fait observer le responsable de la DGI, assurant que la commission installée pourrait être élargie à d'autres secteurs pour participer à l'élaboration des valeurs vénales réelles des biens. S. B.

Afrique

Un prêt de 50 millions dollars du Fonds de l'Opep pour des projets d'infrastructures

L'Africa Finance Corporation, une institution spécialisée dans le financement des infrastructures en Afrique, a obtenu un prêt de 50 millions dollars du Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Face à l'urgence de dégager des fonds pour faire face aux besoins de financement des infrastructures accentués par le Covid-19, l'Africa Finance Corporation (AFC) qui finance et coordonne des projets sur le continent, s'est alliée au Fonds de l'Opep pour le développement international qui se concentre sur le financement de pro-

jets de développement. Un financement qui sera consacré à des projets pour la période post-covid-19. « L'Afrique a des besoins de financement urgents pour ses infrastructures et ceux-ci sont devenus encore plus prononcés depuis l'apparition du Covid-19. La pandémie a freiné la croissance économique et les investissements sur tout le continent. Nous espérons que notre partenariat avec l'AFC sera pérenne et productif », a commenté le directeur général du Fonds, Abdulhamid Alkhalifa.

Le prêt d'une durée de 10 ans accordé à

l'AFC contribuera à réduire le déficit de financement des infrastructures en Afrique, à faciliter l'augmentation des flux de capitaux en direction de l'Afrique et contribuera aux efforts de reprise post-covid-19.

Alors que le covid-19 a accru les besoins en infrastructures de l'Afrique, la Banque africaine de développement (BAD), à travers son vice-président, Solomon Quaynor, qui s'exprimait lors du Forum mondial sur les infrastructures 2020, a estimé ces besoins à 170 milliards dollars par an, d'ici à 2025.

Nabila T.

Chine

L'activité manufacturière s'est tassée en janvier en raison du Covid

L'activité manufacturière en Chine s'est légèrement tassée en janvier, indiquent des chiffres officiels publiés hier, alors que le géant asiatique s'empresse d'enrayer une récente vague de coronavirus dans le nord du pays. L'indice d'activité des directeurs d'achat (PMI), référence pour l'activité manufacturière, s'est établi à 51,3 ce mois. Le chiffre est légèrement inférieur à celui de décembre qui s'était élevé à 51,9. Un nombre supérieur à 50

témoigne d'une expansion de l'activité et, en deçà, il traduit une contraction. « Récemment, des foyers d'épidémie ont surgi successivement dans plusieurs endroits à travers le pays, et la production et les opérations de certaines entreprises ont été temporairement affectées », a indiqué Zhao Qinghe, un responsable du Bureau national des statistiques (NBS). La période autour du Nouvel An lunaire est traditionnellement perçue comme une « basse saison » pour

l'industrie manufacturière, a-t-il ajouté. Les dernières données montrent que le climat d'affaires reste fragile pour les petites entreprises, même si la consommation domestique a démarré à l'approche de la période des fêtes. La demande à l'exportation a baissé après Noël sur fond de progression de la pandémie à travers le monde, a poursuivi le NBS. Le PMI non-manufacturier a connu une chute plus importante à 52,4 contre 55,7 le mois dernier. « Le secteur des services

pourrait porter le poids de la nouvelle vague du Covid-19, le durcissement des restrictions sanitaires et la réimposition de mesures d'isolement et d'interdictions de voyager dans certaines régions de la Chine », fait valoir une récente étude de Nomura. « Le secteur du bâtiment pourrait faire face à une pression à la baisse en raison d'une météo plus froide que d'habitude cet hiver », a-t-on ajouté.

R. E.

Cour de Tizi-Ouzou

Le rôle de la médiation dans le règlement des litiges mis en exergue

■ Le rôle de la médiation judiciaire dans le règlement des litiges et la préservation des liens sociaux a été mis en exergue par les participants à un séminaire sur le thème de la médiation, organisé par la cour de justice de Tizi-Ouzou.

Par Aymen N.

L'enseignant à la faculté de droit de l'université Mouloud-Mammeri, Mohand Amokrane Boubchir, qui a donné une communication sur «la médiation dans la loi», a souligné que le recours au médiateur judiciaire pour le règlement de certains litiges, relevant de ses missions, permettra de «réduire le nombre d'affaires qui atterrissent sur les bureaux des instances judiciaires tout en préservant les liens sociaux».

Un conflit réglé à l'amiable permet aux deux parties concernées de préserver le lien familial, professionnel ou d'amitié, et d'éviter les rancunes et autres animosités si les deux adver-

saires se retrouvent devant la justice, a-t-il expliqué. Le conférencier a observé que le médiateur judiciaire n'a pas pour mission de donner tort ou raison à une des parties en conflit, mais à proposer une solution arrangeant les deux plaignants. Selon lui, certaines affaires relevant notamment des conflits familiaux ou fonciers, peuvent être réglées à l'amiable via la médiation.

M^e Boubchir a rappelé, dans une déclaration à la presse en marge de ce séminaire, que jadis la médiation était très répandue dans plusieurs villages de la région de Kabylie, relevant que très peu d'affaires arrivaient en justice, les autres étant réglées à l'amiable par l'assemblée du village qui désigne un «sage», connu pour sa sagesse et son discernement, spécialement à cet effet. «Avant, dans les villages, tous les litiges devaient d'abord passer par l'assemblée du village, pour essayer d'y trouver une solution et il était rare qu'on recoure à la justice, qui n'est sollicitée que pour des affaires graves», a-t-il observé, ajoutant qu'il serait intéressant de «faire revivre cette ancienne tradition».

Le procureur général près la cour de Tizi-Ouzou, Abdelkader Amrouche, a insisté, lui aussi,



sur l'importance de la médiation dans le règlement des litiges, notamment dans la région de Kabylie où les conflits concernant notamment le foncier, car «il s'agit d'une région où le taux de cadastre est faible».

Le recours à la médiation pour régler les conflits est «une des priorités des autorités», a-t-il noté. La médiation a été créée comme une des alternatives de règlement des litiges en vertu de la loi n° 08-09 du 25/02/2008

portant loi de procédures civiles et administratives. «La médiation peut être confiée à une personne physique ou à une association. Ce médiateur qui prête serment devant la cour, est tenu de préserver le secret à l'égard des tiers et ne doit pas avoir un lien de parenté ou d'alliance, d'amitié ou d'inimitié avec l'une des parties, avoir eu ou être en procès contre l'une des parties, entre autres». Il est indiqué, dans la même loi, qu'«en toute

matière, le juge doit proposer aux parties (en conflit, ndlr) la médiation, à l'exception des affaires familiales et des prud'hommes et celles susceptibles de porter atteinte à l'ordre public. «Si les parties acceptent cette proposition, le juge désigne un médiateur pour entendre leurs points de vue, et essayer de les rapprocher en vue de leur permettre de trouver une solution au litige».

A. N.

Guelma Arrestation d'un individu pour usurpation de fonction de procureur de la République

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale (GN) de Guelma ont arrêté un individu âgé de 56 ans pour usurpation de fonction de procureur de la République, a-t-on appris, samedi, auprès de la cellule d'information et de communication du Groupement territorial de ce corps constitué. Le mis en cause, issu de la wilaya de Souk Ahras, s'est présenté aux éléments de la Gendarmerie nationale lors d'un contrôle de routine des documents et déclarations, comme étant un procureur de la République. Après investigation, il s'est avéré que les papiers étaient «falsifiés», a indiqué la même source à l'APS, ajoutant que le mis en cause a été conduit aux sièges de la gendarmerie pour enquête. Selon la même source, un dossier judiciaire a été élaboré à l'encontre de la personne arrêtée pour «usurpation de fonction» et qui a été présentée devant le procureur de la République près le tribunal de Guelma. L'affaire remonte au 26 janvier 2021 lorsque les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Guelma ont contrôlé le véhicule du mis en cause lors de l'accomplissement de leur mission de service de police de la circulation sur un axe de la route nationale (RN) 21 reliant Guelma à Annaba, a-t-on détaillé. **R. S.**

Université de Boumerdès

Lancement du chantier de réalisation de 4 000 places pédagogiques

L'e projet de réalisation de 4 000 places pédagogiques à l'université «M'hamed-Bouguera» de Boumerdès a été lancé en travaux après la levée de toutes les contraintes qui l'entraînaient, a-t-on appris auprès de la directrice par intérim des travaux publics de la wilaya. «Nous avons présidé une réunion de coordination, en présence de l'organisme de contrôle technique et des bureaux d'études, durant laquelle il a été procédé à la levée de toutes les contraintes entravant le bon lancement du chantier du projet de 4 000 places pédagogiques, dans la région du Sahel de la banlieue de Boumerdès», a indiqué M^{me} Smail Djamilia. Expliquant que le lancement du chantier de ce projet, destiné au relèvement des capacités d'accueil de la faculté des sciences économiques et commerciales et

des sciences de gestion, «était initialement prévu pour mai dernier, mais il a été retardé pour des contraintes relatives à l'absence de coordination entre les parties concernées et les bureaux d'études, en plus du changement des bureaux d'études concernés par le projet». Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme global portant réalisation, dans la même région, d'un pôle universitaire de 9 000 places pédagogiques, dont les 4 000 places sus citées, représentant la première étape du projet, dans l'attente de la programmation des 5 000 places restantes, après la levée du gel du financement les concernant. Ce projet, prévu sur une assiette de 20 ha, a été affecté d'une enveloppe de plus de 10 millions de DA, destinée à la réalisation de la totalité des travaux d'aménagement, et son raccordement aux

réseaux divers et autres voies principales et secondaires, en plus des bâtiments principaux et des places pédagogiques. «Une entreprise nationale qualifiée a été désignée pour la réalisation de ce projet, en vue d'éviter tout retard dans sa concrétisation», selon la même responsable, qui a assuré qu'il (le projet) «bénéficiera de l'accompagnement nécessaire en vue de sa réception dans les meilleurs délais possibles». L'université «M'hamed-Bouguera» a été créée en 1998, suite à l'intégration de six instituts nationaux spécialisés. Elle accueille actuellement plus de 30 200 étudiants, repartis sur six facultés et deux instituts nationaux. Plus de la moitié des étudiants sont hébergés au niveau des trois résidences universitaires de la wilaya.

Hamida H.

Tissemsilt

Caravane de solidarité au profit d'enfants de familles nécessiteuses

Une caravane de solidarité au profit d'enfants de familles nécessiteuses établies dans des zones d'ombre a été lancée à Tissemsilt, a-t-on appris du représentant de l'association caritative «Mafatih El Kheir» d'Alger, Mohamed Refis. La caravane, organisée en collaboration avec l'association de wilaya de défense des droits du consommateur et d'environnement, cible dans une première étape

100 enfants résidant dans les zones d'ombre de Chelaghmia, Tahdarit et Ain Feradja de la commune de Khemisti, a indiqué M. Refis.

Des vêtements, des cadeaux et des jouets leurs sont offerts par des donateurs, a-t-il précisé.

La caravane de solidarité sillonnera un mois durant différentes communes de la wilaya de Tissemsilt, et ciblera 1 000 enfants, a ajouté le responsable.

L'initiative porte sur la distribution d'aides, a-t-il poursuivi, ajoutant que des activités de divertissement et culturelles seront programmées et ce, dans le respect du protocole sanitaire de prévention contre le Covid-19. Elle s'inscrit dans le cadre du programme annuel de l'association caritative «Mafatih El Kheir» d'Alger, qui porte sur le lancement de caravanes de solidarité en faveur des zones d'ombre

des wilayas des Hauts-Plateaux, à l'instar de Tissemsilt, Tiaret, El Bayadh, Naâma et M'sila. Par ailleurs, M. Refis a annoncé la programmation par son association pour la mi-février prochain, d'une campagne de distribution de kits alimentaires et d'appareils de chauffage aux familles pauvres résidant dans les zones d'ombre de la wilaya de Tissemsilt.

Amel O.

Lauréates du Prix du président de la République Ali-Maâchi

Les œuvres artistiques exposées à Dar Abdeltif

■ Les œuvres des lauréates du Prix du président de la République Ali-Maâchi 2020 dans la catégorie arts plastiques sont exposées depuis samedi à la villa Dar Abdeltif. Cette exposition présentant les œuvres primées permet un contact direct entre le public et les artistes lauréates. En effet, les œuvres de Nour El Houda Choutla, Chadia Derbal et Abla Ben Chaïba sont à découvrir jusqu'au six février courant.

Par Abla Selles

Les créatrices montrent, dans leurs œuvres, des aspects de la vie quotidienne et les spécificités patrimoniales et artistiques de chaque région avec une dimension humaine.

Les thématiques de certaines toiles traversent les frontières pour rendre compte des rêves et des souffrances des Africains confrontés aux guerres et à la famine.

Devant les tableaux de Nour El Houda Choutla, jeune autodidacte de Boussaâda, le visiteur se rend tout de suite compte du sens artistique aigu de cette plasticienne prolifique, dont la première participation à une exposition remonte à 2008, une exposition locale dont elle remporta le 1^{er} Prix, ce qui l'encouragea à persévérer dans cette voie. A l'Atelier d'Etienne-Dinet, à Boussaâda, Nour El Houda Choutla côtoya des artistes plasticiens locaux dont elle a beaucoup appris.

Dans les toiles exposées à la Villa Abdeltif, l'artiste capte des moments de vie des habitants de la région. Les tenues tradition-

nelles, l'artisanat, l'architecture et l'environnement caractéristiques de la région y sont illustrés. Les murs d'une autre galerie ont été décorés des toiles du lauréate, Chadia Derbal, enfant de Tébessa et universitaire mathématicienne. Elle y exprime les soucis et maux des enfants, cette catégorie vulnérable de la société.

L'artiste, talentueuse et raffinée, a pu concrétiser dans ses œuvres de peinture à l'huile la souffrance des réfugiés. Sa plume a pu transmettre fidèlement ces situations dramatiques, à travers la toile lauréate du 2^e Prix.

Les talents de l'artiste ont émergé depuis l'enfance, a-t-elle indiqué. Ses œuvres se sont diversifiées, de même que les outils qu'elle utilise, entre autres, le crayon et le verre.

L'artiste a réussi à présenter des toiles très expressives et chargées en sentiments, comme la toile «Cauchemars de la guerre», dans laquelle elle représente des instants émouvants d'enfants sous les bombardements et qui a décroché le 2^e prix du concours. La 3^e artiste, Abla Benchaïba de Batna, expose une



collection de toiles réalisées à la classique. Une collection dominée par le genre portrait dans lequel elle a représenté des personnalités connues, comme l'Emir Abdelkader et d'autres

gens, comme celui d'un cireur de chaussures à Alger pendant l'ère coloniale et qui a décroché le 3^e Prix. Issue d'une famille d'artistes de Batna, cette artiste qui est étudiante à l'Ecole des

beaux-arts d'Alger, spécialité céramique, possède à son actif plusieurs prix pour des œuvres distinguées, dont le 3^e prix au Concours graphique en 2018. A. S.

Colloque national des cercles de lecture

De nombreux écrivains de talent au menu

Les travaux du Colloque national des cercles de lecture ont débuté samedi à Alger, avec la participation de cercles et associations de lecture, d'écrivains et d'intellectuels venus de différents wilayas. La cérémonie d'ouverture a vu l'organisation de plateformes interactives animées par des romanciers, dont Amine Zaoui et Mohamed Sari qui ont présenté leurs expériences respectives dans le domaine de l'écriture et l'impact de la lecture sur la formation de leur personnalité littéraire. A cette occasion, des écrivains, chercheurs et intellectuels, à l'image de l'écrivaine Zhour Ounissi, le romancier Djilali Khellal, et l'intellectuel Ahmed Tissa ont été honorés. La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a fait savoir que son secteur œuvrait à «l'accompagnement et l'encadrement des cercles de lecture», annonçant par là même la réactivation de mécanismes de soutien relevant du ministère pour «la mise en place de bourses pour se consacrer à l'écriture et de résidences d'écriture pour les écrivains en herbe, l'ouverture de nouvelles bibliothèques et la promotion de celles existantes...». De son côté, le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjout, a affirmé que son département œuvrait à «l'ancrage de la lecture en milieu de jeunes et dans

les écoles, afin de promouvoir la lecture auprès des élèves et découvrir les talents», rappelant la convention-cadre conclue avec le ministère de la Culture visant à renforcer les activités culturelles. Il a insisté, en outre, sur l'impératif d'accorder au «référentiel culturel algérien la

place qui lui sied sur le marché du livre, tout en s'ouvrant à la créativité étrangère». Pour sa part, Guessoum Abdelmalek, membre du Cercle «Touggourt Taqraa» (créé en 2015), a fait savoir que cette rencontre permettra d'«échanger les expériences en vue de dégager de

nouvelles idées dans le domaine de la lecture afin de la promouvoir». Ce colloque national verra l'organisation de plusieurs plateformes interactives avec la participation d'écrivains, poètes, académiciens et critiques, outre des conférences et des ateliers sur la littérature, le patrimoine, l'histoi-

re, la philosophie, l'éducation, l'information et la lecture. Cette manifestation, organisée par le ministère de la Culture et des Arts au Palais de la culture et à la Bibliothèque nationale «Dar Abdellatif», devra se poursuivre jusqu'au 4 février. M. K.

Constantine

Journées hivernales du théâtre pour enfants

Les journées hivernales du théâtre pour enfants ont été ouvertes samedi à Constantine, au théâtre régional TRC-Mohamed-Tahar-Fergani. Le coup d'envoi de cette manifestation artistique, qui se poursuivra jusqu'au quatre février, a été marqué par la présentation de la pièce «Alem El Ahlam», produite par le théâtre régional de Constantine, a précisé le chargé de l'information et de la communication du TRC, Chemseddine

Ghernaout. Cinq troupes locales de théâtre ainsi que la coopérative «Afkar Oua Founoune» de la ville d'El Eulma (Sétif), proposent une série de pièces théâtrales destinées aux enfants, telles que «Essoursour El Meghrour», «Mafatih El Hakim» et «Edoumiya», selon le même responsable. L'objectif de l'organisation de cet événement est de «redynamiser l'activité théâtrale après un arrêt de presque une année en raison de la propaga-

tion de la pandémie de coronavirus, de sauvegarder le patrimoine culturel et de promouvoir l'émergence d'esprits créatifs au sein des générations montantes», a-t-il affirmé. Au programme de ces «Journées hivernales du théâtre pour enfants», figurent d'autres activités également, dont des spectacles de clown et de magie, a ajouté le représentant de cette structure relevant du secteur culturel. L. B.

Décès

L'artiste Sophie est morte

La chanteuse et productrice Sophie Xeon, plus connue sous son nom de scène Sophie, est décédée à l'âge de 34 ans ce samedi. «C'est avec une profonde tristesse que nous vous annonçons que la musicienne et productrice Sophie est morte ce matin aux alentours de 4 heures à Athènes», a annoncé son équipe dans un communiqué relayé par «The Guardian». «Sophie a été la pionnière d'un son nouveau, l'une des artistes les plus influentes de la dernière décennie», poursuit son équipe dans le message. «Non seulement grâce à ses productions et sa

créativité ingénieuses, mais aussi pour le message et la visibilité qui ont été atteints. Une icône de la libération». Sophie avait sorti son premier single «Nothing More To Say» en 2013, mais c'est le morceau «Bipp (en)» qui la fera connaître auprès du grand public. Mais la chanteuse, originaire de Glasgow, était plutôt habituée à travailler dans l'ombre où elle instillait sa pop souvent qualifiée de futuriste. Elle avait notamment collaboré avec la reine de la pop Madonna, Rihanna, Charli XCX, ou encore MO. Elle sortira toutefois, au plus grand bonheur de ses fans, un

album studio en 2018 intitulé «Oil of Every Pearl's Un-Insides». Un opus pour lequel elle sera d'ailleurs nommée au Grammy du meilleur album dance/électronique. Sophie était également une icône et un modèle pour la communauté LGBT+ à travers le monde. En octobre 2017, alors que plusieurs médias s'interrogent depuis plusieurs années sur son identité de genre, elle publie le clip de son morceau «It's Okay To Cry», où elle apparaît entièrement nue. Une publication que beaucoup interpréteront comme son coming-out trans. R. I.



Russie

La police bloque plusieurs villes lors de nouvelles manifestations pro-Navalny

■ La police russe a déployé, hier, un important dispositif et fermé l'accès au centre de plusieurs villes, lors de nouvelles manifestations à travers le pays pour exiger la libération de l'opposant Alexei Navalny. Selon l'organisation OVD-Info, spécialisée dans le suivi des manifestations en Russie, plus de 650 arrestations ont eu lieu dans au moins 50 villes, pour l'heure principalement en Sibérie et en Extrême-Orient, décalage horaire oblige.

Par Mourad M.

Ces rassemblements font suite à une première journée de mobilisation samedi dernier qui a réuni des dizaines de milliers de protestataires et s'était soldée par plus de 4 000 interpellations, ainsi que l'ouverture d'une vingtaine d'affaires pénales. Dans l'hypercentre de Moscou et Saint-Pétersbourg, de nombreux policiers et la Garde nationale étaient déployés avant des rassemblements prévus en début d'après-midi, ont constaté des correspondants de l'AFP. «Poutine est un voleur !», «Liberté !», ont scandé des dizaines de manifestants en traversant le centre de la capitale russe, le lieu du rassemblement ayant été changé à la dernière minute face aux restrictions de la

police, qui a limité l'accès à plusieurs rues du centre et fermé des stations de métro, une décision rare. Ces nouvelles manifestations se dérouleront avec pour toile de fond la comparution d'Alexei Navalny devant des juges, prévue la semaine prochaine. L'opposant est visé par de multiples procédures judiciaires depuis son retour en Russie le 17 janvier, qu'il considère comme politiquement motivées. Selon son avocat, il risque notamment «environ deux ans et demi» de prison ferme pour la violation des conditions d'une condamnation à trois ans et demi de prison avec sursis, qu'il s'était vu infliger en 2014. À l'autre bout du pays, à Vladivostok, Andrei, un manifestant de 25 ans, a regretté que peu de gens, quelques dizaines, se soient

réunis car «les forces anti-émeutes ont bloqué le centre-ville». À Novossibirsk, la troisième agglomération de Russie, le média indépendant «Taiga» a estimé à plus de 5 000 le nombre de protestataires, l'un des plus importants rassemblements antigouvernementaux de ces dernières années. «Les gens sont en colère à cause de ce qui se passe et parce que des députés et militants d'opposition ont été arrêtés cette semaine», a affirmé à l'AFP Khelga Pirogova, élue locale d'une coalition pro-Navalny. La plupart de ses proches alliés ont été assignés à résidence vendredi par la justice russe, deux jours après une série de perquisitions ayant notamment visé le domicile de sa femme Ioulia et les locaux de son organisation, le Fonds de lutte contre la corruption. Les jours précédents, les autorités ont multiplié les mises en garde aux partisans de M. Navalny. La police a affirmé que les manifestants pourraient être poursuivis pour «émeutes de masse» si les rassemblements se soldaient par la violence. Le gendarme russe des télécoms Roskomnadzor a annoncé, pour sa part, qu'il allait sanctionner les réseaux sociaux pour avoir laissé en ligne des messages encourageant, selon lui, les mineurs à aller manifester.



PH. A. D. R.

Malgré les pressions, Alexei Navalny a encore appelé jeudi les Russes à descendre dans la rue. «N'ayez pas peur», a-t-il écrit dans une lettre publiée sur son blog. «La majorité est de notre côté. Allons la réveiller». Les protestations sont aussi alimentées par la diffusion d'une enquête de l'opposant accusant le Président Vladimir Poutine de bénéficier d'un immense «palais» sur les rives de la mer Noire, une investigation vue plus de 100 millions de fois sur YouTube. Vladimir

Poutine a démenti des accusations destinées à «laver le cerveau» des Russes, tandis que la télévision publique a diffusé des images montrant la résidence encore en travaux, loin du luxe décrit par l'opposant. Samedi, le milliardaire Arkadi Rotenberg, un proche de M. Poutine qui était son ancien partenaire de judo et qui se trouve sous sanctions occidentales, a affirmé être le véritable propriétaire de la résidence et assuré qu'il était en train d'y construire un hôtel. M. M.



Commentaire

Salaire

Par Fouzia Mahmoudi

Joe Biden a fait beaucoup de promesses lors de sa campagne présidentielle. Et si une majorité de ses discours étaient dirigés contre Donald Trump et la personnalité du milliardaire à la tête des États-Unis durant quatre ans, l'ex-vice-président a aussi pris de grands engagements pour lutter contre la pauvreté. L'un des plus emblématiques étant celui de doubler le salaire minimum pour arracher des millions d'Américains de la misère. L'ambitieuse proposition de Joe Biden, déjà sur le bureau des législateurs, pourrait s'avérer une révolution sociale pour les plus démunis aux États-Unis, pays aux disparités socio-économiques criantes. Celui-ci n'a pas bougé depuis le 24 juillet 2009. «Avant même la pandémie, le salaire minimum fédéral de 7,25 dollars était économiquement et moralement indéfendable», a résumé le démocrate de l'État de Virginie, Bobby Scott, en présentant le projet de loi. Quoique très populaire dans la population, jusque dans les rangs des partisans conservateurs, et soutenue depuis plus d'une décennie par les syndicats, l'initiative se heurte à l'opposition des républicains sous la pression des lobbys d'entreprises qui refusent des coûts supplémentaires. «Dans le pays le plus riche du monde, quand on travaille 40 heures hebdomadaires, on ne devrait pas vivre dans la pauvreté», a martelé Bernie Sanders, ancien candidat progressiste à la présidence qui porte le projet et espère convaincre les sceptiques. «Ce n'est pas un idéal radical», a assuré le sénateur du Vermont, qualifiant les 7,25 dollars actuels de «salaire famine». Le marasme économique provoqué par la pandémie affecte surtout les petites entreprises, notamment du secteur de la restauration. Elles ne voient donc pas d'un bon œil cette proposition incluse dans le gigantesque plan de sauvetage de 1 900 milliards de dollars. La nouvelle secrétaire au Trésor, Janet Yellen, rétorque que «augmenter le salaire minimum permettra à des dizaines de millions d'Américains de sortir de la pauvreté tout en créant des opportunités pour d'innombrables petites entreprises du pays». Tout dépend de la manière dont il va être mis en œuvre, a-t-elle argué, relevant une hausse graduelle de 15 dollars à l'horizon 2025, donnant «suffisamment de temps pour s'adapter». En 2019, 1,6 million de travailleurs avaient un salaire égal ou inférieur au minimum fédéral, soit 1,9 % de tous les travailleurs payés à l'heure, selon le Bureau des statistiques. Si les États du Sud et du Centre appliquent généralement le salaire minimum, ceux de l'Est et la riche Californie ont acté un taux très supérieur : 12, 13 voire 15 dollars. La proposition, qui illustre le virage social souhaité par Joe Biden, sera difficile à faire adopter même si les démocrates dominent les deux Chambres. Bernie Sanders a déjà évoqué le recours à un dispositif pour entériner la loi par une simple majorité. Ainsi, ce projet qui semble trop beau pour être vrai a encore de nombreux obstacles devant lui avant d'être possiblement entériné, surtout que les lobbys des entrepreneurs feront leur possible pour bloquer une hausse des salaires qui signifierait une baisse de leurs profits. F. M.

Hong Kong

Londres propose des visas plus longs à des millions de Hongkongais

Des millions de Hongkongais peuvent, à partir de cette semaine, demander de nouveaux visas leur permettant de demeurer plus longtemps en Grande-Bretagne puis de prétendre à la naturalisation, une façon pour l'ex-puissance coloniale d'offrir une porte de sortie à ceux qui veulent échapper à la répression chinoise. Les titulaires d'un passeport britannique d'outre-mer (British National Overseas, BNO) et leurs proches étaient en mesure, depuis 17h00 (09h00 GMT) hier, de postuler en ligne pour un titre de séjour en Grande-Bretagne qui leur donnera non seulement le droit d'y vivre, mais aussi celui d'y travailler pendant cinq ans. À terme, ils pourront demander la citoyenneté. Ils n'avaient jusqu'ici le droit de visiter le Royaume-Uni que pour six mois, sans pouvoir y travailler. Cette réforme est la réponse de Londres à la décision controversée de Pékin, l'été dernier, d'imposer à sa région semi-autonome une loi draconienne sur la sécurité nationale afin de dissuader toute forme de dissidence, après la mobilisation populaire massive

de 2019. La Grande-Bretagne a accusé la Chine de renier son engagement pris avant la rétrocession de Hong Kong en 1997 de préserver les libertés et l'autonomie du territoire pendant au moins un demi-siècle. Londres a mis en avant son devoir moral de voler au secours de son ancienne colonie. «Nous honorons nos liens profonds, historiques et amicaux avec le peuple de Hong Kong, et nous défendons les libertés et l'autonomie», a affirmé cette semaine le Premier ministre, Boris Johnson, dans un communiqué. Cette réforme a provoqué l'ire de la Chine qui a annoncé qu'elle ne reconnaîtrait plus en tant que document d'identité les passeports BNO, qui sont hérités de la rétrocession. Une décision symbolique car les Hongkongais utilisent généralement leur carte d'identité locale pour quitter le territoire. Mais Pékin s'est dit prêt à d'autres mesures», faisant craindre que les autorités ne cherchent à empêcher les Hongkongais de partir. Hier, l'agence officielle Chine nouvelle a accusé Londres d'avoir une «mentalité coloniale», avertissant

que ces nouvelles dispositions nuiraient aux «relations bilatérales» et aux «intérêts de la Grande-Bretagne sur le long terme». Le Bureau de liaison, qui représente le gouvernement central à Hong Kong, a fait part, hier, dans une déclaration, de sa «ferme condamnation et son opposition totale à ces mesures». On ignore combien de Hongkongais demanderont ce visa, notamment dans le contexte de la pandémie qui complique les voyages internationaux et plombe les économies, sachant que la situation sanitaire est bien meilleure à Hong Kong qu'en Grande-Bretagne. Mais c'est environ 70 % de la population hongkongaise, qui est de 7,5 millions d'habitants, qui peut prétendre à ce visa. Les demandes de passeport BNO ont augmenté de plus de 300 % depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la sécurité fin juin. On dénombrait mi-janvier 733 000 titulaires du BNO. Londres estime que 150 000 Hongkongais pourraient arriver dans les 12 prochains mois, et 322 000 sur les cinq prochaines années.



Arabie saoudite

Soudani rejoint Bendebka à Al-Fath

L'ATTAQUANT international algérien, Hilal Al Arabi Soudani, a quitté son club grec, l'Olympiakos, pour rejoindre officiellement la formation de première division saoudienne, Al-Fath, a annoncé, samedi, cette dernière sur son compte twitter. «Soudani est à Al-Fath», a indiqué le club saoudien dans un bref communiqué. Selon certains médias locaux, Soudani se serait engagé pour un bail de six mois, soit jusqu'à la fin de la saison en cours. Agé de 33 ans, Soudani a disputé 402 matchs officiels, pendant lesquels il a réussi à inscrire un total de 106

buts, en délivrant en parallèle 71 passes décisives. Après avoir quitté l'ASO Chlef, avec laquelle il avait remporté le championnat d'Algérie, Soudani a défendu les couleurs de plusieurs clubs européens, notamment au Portugal, en Croatie, en Angleterre et en Grèce. Une longue et riche carrière, marquée cependant par quelques graves blessures qui ont eu un impact négatif sur le parcours de l'Algérien, notamment en sélection nationale. A Al-Fath, il retrouvera son compatriote et ancien milieu offensif du MC Alger, Sofiane Bendebka.

Athlétisme/Challenge Abdou-Seghouani

Hicham Bouchicha et Riham Sennani sacrés

LES ATHLÈTES Hicham Bouchicha du Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales militaires (Crepesm) et Riham Sennani de la Protection civile (PC Alger) ont remporté le 14^e Challenge national de cross d'Alger (seniors) Abdou-Seghouani, organisé samedi sur le terrain de golf de Dély-Ibrahim. Six catégories d'âge (U18 garçons et filles, U20 garçons et filles, seniors messieurs et dames) ont été au programme de cette 14^e édition du Challenge national d'Alger, dédiée à la mémoire du regretté Abderzak Seghouani dit Abdou, journaliste sportif spécialisé en athlétisme et sports de montagne, décédé à 59 ans d'une crise cardiaque, en juillet 2018. Le Challenge d'Alger de cross-country a été rebaptisé en son nom, sur une initiative de la Ligue algéroise d'athlétisme. C'est ainsi que la première édition de ce challenge, sous sa nouvelle appellation, a eu lieu le 19 janvier 2019.

Dans la catégorie des seniors messieurs disputée sur 8 km, Hicham Bouchicha (Crepesm) a dominé la course devant ses coéquipiers Ali Guerine et Nassim Drifel. «Je me suis bien préparé pour ce rendez-vous avec l'idée de venir remporter le titre.

Cette course était très tactique avec mes coéquipiers qui ont joué un grand rôle aujourd'hui. Je ne vais pas vous mentir, la reprise des compétitions reste un peu compliquée suite à l'arrêt des échéances en raison du Covid-19. Mais il faut avouer que j'avais tous les moyens de

préparation à ma disposition au niveau du Crepesm. Maintenant, je dois continuer à travailler en vue des prochains Mondiaux afin de représenter l'Algérie dignement», a déclaré à l'APS, Hicham Bouchicha. De son côté, Riham Sennani s'est distinguée chez les seniors dames (sur une distance de 5 km) avec ses coéquipières de la PC Alger, qui ont dominé le podium.

«La course était assez facile pour moi, étant donné que les meilleures athlètes de cette catégorie étaient absentes, notamment Amina Bettiche et Kenza Dahmani.

J'ai senti que mes jambes étaient un peu lourdes aujourd'hui vu le manque de compétition, mais le plus important est que j'ai pu gérer la course jusqu'aux derniers mètres. J'espère que je serai à la hauteur lors des prochaines échéances», a réagi Sennani. Chez les U18 garçons (5 km), la première place est revenue à Oussama Abed (A. Bouira), tandis que Nour Meriem Gueman (GSD Djelfa) s'est distinguée chez les filles (3,5 km). Le tableau des U20 garçons (6 km) a été remporté par Yazid Dalla (CROM Chlef), au moment où Ghania Rezzik (SDM Chlef) a dominé la course chez la gent féminine (5 km). Présent sur les lieux de la compétition, le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Abdelkrim Sadou, n'a pas caché sa satisfaction suite au retour de la compétition après plus de dix mois d'arrêt en raison de la pandémie de Covid-19.

CHAN 2021

Le Cameroun et le Mali au dernier carré

LE CAMEROUN, pays-hôte, et le Mali, au bout du suspense, se sont qualifiés samedi pour les demi-finales du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN), en éliminant respectivement le Congo et la République démocratique du Congo. Les Aigles du Mali n'ont pas plané sur le premier quart de finale conclu par un 0-0 contre le Congo après deux

heures de jeu, prolongations incluses. Il a donc fallu en arriver aux tirs au but et les Maliens ont été plus adroits, gagnant ainsi le droit de rencontrer mercuriellement le Congo en demi-finale la Guinée ou le Rwanda. Le deuxième quart, à Douala, s'est déroulé dans un stade très bien rempli malgré la jauge fixée à 25 % des 50 000 places habituelles pour cause de coronavirus. Et

c'est la RD Congo qui a créé la surprise en ouvrant le score par Makabi Lilepo (21'). Les Camerounais ont égalisé et même pris l'avantage avant la pause grâce à Yannick N'Djeng (29') et Félix Oukiné (41'). Ces deux buts ont suffi à assurer la qualification des Lions indomptables pour la demi-finale de mercredi prochain à Limbé, contre le Maroc ou la Zambie.

Ligue 1 (11^e journée)

Le leader se contente du nul, l'OM dauphin

■ Le choc de la 11^e journée du championnat de Ligue 1 II, qui a opposé le leader, l'ES Sétif, au CR Belouizdad, s'est terminé sans vainqueur (1-1), alors que l'Olympique Médéa, vainqueur sur le fil de l'ASO Chlef (2-1), devient le nouveau dauphin.



Les gars de Médéa enregistrent la plus belle affaire

Par Mahfoud M.

Tous les regards étaient braqués samedi sur le stade du 20-Août-1955 à Alger, avec cette affiche de la journée entre le tenant du titre belouizdadi et l'actuel leader sétifien. Les deux buts inscrits sur balle arrêtée, d'abord sur coup franc direct pour l'ESS (Debbari/35'), puis sur penalty pour le CRB (Sayoud/77'), ont permis aux Sétifiens de garder leur fauteuil de leader et aux Algérois leur invincibilité. La palme du jour est à mettre à l'actif de l'OM qui continue sa belle chevauchée en enregistrant un 7^e match consécutif sans défaite (6 victoires et un nul), synonyme de 2^e place amplement méritée, à trois longueurs du leader sétifien, qu'il pourrait rejoindre en cas de victoire en match retard face au CRB mercredi. Menés au score par l'ASO Chlef sur une réalisation de l'inévitable Beldjillali qui consolide sa 1^{re} place au classement des buteurs avec 7 buts, les Médéens ont fait appel à leur second souffle pour renverser une situation fort compromise,

d'abord par Cherfaoui (69'), puis par Dadache (90'+3), pour dépasser d'un point le CRB et le MC Alger (3' - 19 pts). Le «Doyen» a encore une fois été tenu en échec au stade du 5-Juillet par un mal classé, l'US Biskra (1-1). Les hommes de Nabil Neghiz continuent de faire du surplace en décrochant deux points seulement lors de leurs trois dernières sorties, ce qui inquiète quelque peu leurs «fans» à quelques jours de leur prochain déplacement en Egypte pour y rencontrer le Zamalek en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique.

Les Biskris, menés dès la 1^{re} mi-temps, ont cru en leurs chances avant d'arracher l'égalisation en fin de partie sur penalty. Le MC Oran, la JS Kabylie et l'USM Alger se partagent désormais la 5^e place avec 18 points. Si Oranais et Kabyles ont fait le plein devant respectivement la JS Saoura (2-1) et la JSM Skikda (1-0), il n'en est pas de même pour les «Usmistes» qui doivent leur salut à Hamza Koufri qui a remis les pendules à l'heure (81' minute), après que son coéquipier Belaid eut trompé son propre gardien au début de la 2^e période. Deux équipes se sont distinguées lors de cette journée. Il s'agit du CS Constantine, vainqueur du NC Magra (2-0) après une longue série de contre-performances, et du NA Hussein-Dey, version Dziri, vainqueur sur le terrain du CA Bordj Bou-Arréridj qui continue de manger son pain noir (2-1). Les «Sang et Or» doivent une fière chandelle à Rabie Meftah, auteur du but de la victoire dans le temps additionnel. Le CABBA,

qui n'a toujours pas gagné depuis l'entame de la saison 2020-2021, continue sa descente aux enfers avec sa 20^e place et seulement 3 unités au compteur, à cinq points de l'avant-dernier, la JSM Skikda.

Les deux derniers matches de cette journée n'ont pas connu de vainqueur. Le Paradou AC et le RC Relizane n'ont pu inscrire le moindre but devant leurs adversaires respectifs, l'AS Aïn M'illa et le WA Tlemcen, qui semblent satisfaits du nul vierge acquis à l'extérieur.

M. M.

Résultats et classement :

OM- ASO	2-1	
CSC- NCM	2-0	
PAC-ASAM	0-0	
CRB- ESS	1-1	
RCR- WAT	0-0	
MCA-USB	1-1	
MCO- JSS	2-1	
JSK-JSMS	1-0	
CA BBA- NAHD	1-2	
USM BA- USMA	1-1	
	Pts	J
1. ES Sétif	24	11
2. O. Médéa	20	10
3. CRB	19	9
— MC Alger	19	10
5. USM Alger	18	11
— MC Oran	18	11
— JS Kabylie	18	11
8. JS Saoura	17	10
— AS Aïn M'illa	17	11
10. ASO Chlef	16	11
11. Paradou AC	13	11
— NAHD	13	11
13. RC Relizane	11	11
— WA Tlemcen	11	11
15. CS Const.	10	10
— US Biskra	10	11
17. NC Magra	9	11
— USM B.-Abbès	9	11
19. JSM Skikda	8	11
20. CABBA Arréridj	3	11

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Police des frontières

12,6 millions de voyageurs en moins en 2020

LES SERVICES de la Police des frontières ont enregistré quelque 12,6 millions de voyageurs en moins durant l'année 2020 contre plus de 16,5 millions en 2019 sur l'ensemble des frontières nationales, a indiqué, hier à Alger, le Contrôleur de police, Mohamed Noui Sifi, directeur de la Police des frontières.

Dans une conférence de presse consacrée au bilan annuel des activités de la Police des frontières, M. Sifi a fait état de 4,9 millions de voyageurs en 2020, contre 16,7 millions en 2019, une différence de 12,6 millions de voyageurs en mois, soit -75 %.

Plus explicite, le directeur de la Police des frontières a précisé que la pandémie avait affecté directement le déplacement des individus à travers les frontières, et s'était traduit par la diminution de 75,96 % du nombre des vols (toutes compagnies aériennes confondues), passant de 71 690 vols en 2019 à 17 237 en 2020, soit une différence de 54 453 vols.

Concernant le trafic maritime, un total de 7 548 liaisons a été enregistré en 2020, contre 9 295 en 2019, un déficit de 1 747 liaisons, soit -18,79 %.

Pour ce qui est du trafic routier, on relève 677 289 véhicules qui ont traversé les frontières en 2020, contre 2,4 millions en 2019, une diminution de 1,7 millions de véhicules, soit -72,01 %, a-t-il encore affirmé.

S'agissant des opérations de rapatriement des citoyens de et vers l'étranger, les ser-

VICES de la Police des frontières ont assuré le traitement des passagers, dans un contexte «particulier», marqué par la mise en place de procédures spécifiques, notamment la vérification de l'éligibilité des passagers au rapatriement.

Il a été question aussi de la vérification de la conformité des autorisations exceptionnelles d'entrée et de sortie, en sus de l'encadrement, en coordination avec les services concernés, des opérations d'acheminement vers les centres de confinement.

Dans ce sillage, le responsable a fait état de 45 983 personnes rapatriées dont plus de 40 000 citoyens par voie aérienne.

Le nombre des ressortissants étrangers et des nationaux rapatriés s'est élevé à 141 928 personnes, a ajouté M. Sifi.

Evoquant les mesures prises pour lutter contre la propagation du Covid-19, le Contrôleur de police a relevé l'application des mesures barrières au sein des effectifs policiers au niveau des sites frontaliers, en les dotant d'équipements de protection individuels, faisant état de 474 cas confirmés au sein des effectifs policiers, dont 4 décès. Et d'ajouter que les différentes brigades de la PAF veillent au respect des mesures préventives par les équipages des navires cargo algériens en provenance de l'étranger, tout en mettant des restrictions sur la circulation des équipages de navires étrangers sur le sol sauf pour des raisons de service. **H. N.**

Entre Béchar et Kendaza

Deux morts et deux blessés graves dans un accident de la route

DEUX ENFANTS (2 et 4 ans) ont trouvé la mort et deux personnes adultes ont été grièvement blessées dans un accident de la route survenu, samedi dans la soirée, sur la route reliant Béchar à la commune de Kenadza, a-t-on appris, hier, des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur le chemin de wilaya (CW 9) reliant les communes de Béchar et Kenadza, suite au dérapage d'un véhicule parti-

culier qui transportait les victimes, a précisé la cellule de communication de la Protection civile de Béchar.

Evacués d'urgence vers l'hôpital Tourabi-Boudjemaa de Béchar par les éléments de la Protection civile, les deux enfants ont succombé à leurs blessures, tandis que les deux personnes adultes ont été prises en charge au niveau des urgences médico-chirurgicales du même hôpital, a-t-on ajouté. **L. O.**

La vaccination est halal



Loumis

Djalou@hotmail.com

Regain d'intérêt pour les randonnées en Kabylie

A la découverte du lac Ouroufal dans l'Akfadou

■ Le lac Ouroufal, situé au cœur du massif forestier de l'Akfadou dans la wilaya de Béjaia, a été, samedi, la destination de randonneurs venus des différentes localités de la wilaya de Tizi Ouzou, à l'initiative de maisons de jeunes de la région.

Par Hamid Messir

Près d'une centaine de randonneurs se sont donnés rendez-vous au lieu dit «Les antennes» d'Akfadou, comme lieu de départ de la randonnée vers ce lac. A 11h, les randonneurs ont entamé leur parcours après avoir visité ce petit lac situé au bas des «Antennes». Les randonneurs ont été avertis que tout le long de l'itinéraire de la randonnée aucun réseau téléphonique n'est disponible et encore moins la connexion internet et ce, à titre préventif, afin que l'on ne se perde pas dans la vaste forêt de l'Akfadou, célèbre par son étendue qui était à l'origine du choix porté par le colonel Amirouche d'y implanter son poste de commandement pendant la guerre de Libération. Les guides de la randonnée marquaient des pauses pour permettre à ceux qui ne sont pas habitués à de longues marches de reprendre des forces, mais aussi pour s'assurer qu'aucun randonneur ne manque à l'appel en dépit de la précaution prise de manière qu'au moins un guide reste avec le dernier groupe. La terre regorge d'eau provenant de la fonte des neiges rendant, à certains endroits, le terrain glissant. A la curiosité des randonneurs quant aux noms des lieux, les habitués du coin apportent les réponses nécessaires. Empruntant un raccourci, les randonneurs ont atteint le lac Ouroufal après seulement deux heures de marche, soit un peu plus de 7 km parcourus. Après la traversée d'une rivière, et au grand bon-



heur des randonneurs, au milieu des cèdres apparaît cette petite «île d'eau» au-dessous d'une colline très boisée. Il était un peu plus de 13h. Autour du lac Ouroufal, les randonneurs se sont assis à même le sol et tiré de leurs sacs à dos leurs déjeuners. La pause-déjeuner s'est prolongée pour leur permettre d'immortaliser leur découverte. Les deux troncs d'arbres centenaires se trouvant dans l'eau du lac ont été les lieux de prédilection des randonneurs. La pause photo aura duré presque une heure avant l'heure de retour après avoir fait le plein des bouteilles d'eau de la source surplombant le lac. Les randonneurs n'ont pas manqué de la lire la «Fatiha» et de se recueillir à la mémoire de Hammoumraoui Lounes Ben Said, tombé au champ d'honneur et enterré à quelques

dizaines de mètres du lac en mars 1957. Le chemin du retour a été entamé sur un autre itinéraire pour rallier le lieu de rendez-vous avec les transporteurs à plus de 3 kilomètres du point de départ, après près de deux heures de marche. La balade a pris fin et rendez-vous a été pris pour la prochaine randonnée sur un autre circuit parmi les 60 identifiés par les amoureux de la nature. A noter qu'un regain d'intérêt pour les randonnées a été enregistré ces derniers temps, la montagne restant le lieu de prédilection des randonneurs. De plus en plus d'amoureux de la nature participent à ces excursions. Outre l'initiative de différents collectifs associatifs, des maisons de jeunes de la wilaya de Tizi Ouzou organisent ces randonnées au profit de leurs adhérents. **H. M.**